qualimat

qualimat TRANSPORT

FOCUS #4.1 10/22

la lettre de qualimat aux opérateurs de transport

Nettoyage des contenants

Partie 1.

NETTOYAGE DANS LE CADRE DE QUALIMAT TRANSPORT

Pour quoi faire ?

Le **nettoyage** se définit comme l'action permettant de **retirer totalement les résidus** et souillures, laissant la surface **visuellement propre**. La **désinfection**, elle, se caractérise par l'élimination momentanée des bactéries et/ou virus.

Dans le cadre de **Qualimat Transport**, les actions de nettoyage-désinfection ont les ojectifs suivants :

- **Éviter que le contenant ne soit une source de contamination** pour les "produits", notamment par les substances ou organismes interdits ou indésirables en alimentation animale,
- Éviter les **transferts inter-lots**
- Présenter un contenant **vide**, **propre** et **sec** au chargement.

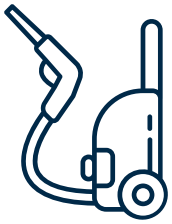

Références Qualimat Transport

- **Cahier des charges**
  Qualimat Transport V6 (2016)
  § 7.2 "Maîtrise des nettoyages"
- **Recueil de Positions Techniques (février 2022) :**
  PT 2-001 - "Particularité des nettoyages de niveau D"
- **IDTF (International Database Transport for Feed) :**
  www.icrt-idtf.com

Nettoyer avec TACT

Une surface visuellement propre ne constitue pas une garantie que l'action de nettoyage-désinfection ait été efficace ! Pour un résultat assuré, agissez avec **TACT** :

TACT

TEMPÉRATURE

Les produits de nettoyage sont formulés pour être efficaces à une température définie qui doit être respectée.

ACTION MÉCANIQUE

L'action humaine, combinée avec des outils d'aide au nettoyage est indispensable pour décoller la saleté.

TEMPS D'ACTION

Si le temps d'action est inférieur à la durée prévue par le fabricant, l'efficacité sera réduite. Attention, un temps d'action excessif peut altérer une surface.

CONCENTRATION

Un produit de nettoyage sous-dosé n'est pas efficace. Au contraire, un surdosage peut être dangereux.

Focus - La lettre d'information des opérateurs de transport certifiés - Ce document est la propriété de Qualimat. Il peut être diffusé, sous réserve qu'il ne soit ni modifié, ni adapté et que sa source soit indiquée de manière visible. Association Qualimat – 5 rue de la fontaine – 56500 Locminé – Tél : 0297427576 – Site internet : www.qualimat.org

LUTTER CONTRE LES CONTAMINATIONS DANS LA CHAÎNE ALIMENTAIRE

Les niveaux de nettoyage

4 niveaux de nettoyage sont définis par le cahier des charges **Qualimat Transport** et apparaissent dans **l'IDTF**. Ils ont pour objectif d'éviter que le contenant soit une **source de contamination**.

NIVEAU A Nettoyage à sec

Il permet de maîtriser les **risques physiques** et de limiter la présence de résidus solides secs.

NIVEAU B Nettoyage à l'eau claire

Il permet de maîtriser les **risques physiques** et de limiter la présence de résidus solides secs **qui adhèrent à la surface** du contenant (marchandises humides ou poudreuses solubles dans l'eau).

NIVEAU C Niveau B + détergence

Il permet de maîtriser les **risques chimiques** et d'éliminer les résidus gras et/insolubles dans l'eau.

NIVEAU C + EXIGENCES IMPORTANTES Niveau B + détergence

Il s'agit ici de risques chimiques qui nécessitent des stations de lavage en capacité de délivrer un **Document de Nettoyage Européen.**

NIVEAU D Niveau B ou C + désinfection

Il permet de maîtriser les **risques biologiques** (bactéries, virus, moisissures). Pour éviter que les microorganismes soient protégés de la désinfection par les résidus, il faut d'abord les éliminer par un nettoyage.

L'enchaînement des nettoyages

Dégressivité des nettoyages de niveau B et C

Dans le cas d'un danger chimique et physique, l'action mécanique exercée par les chargements successifs permet de réduire le risque à un niveau acceptable. Une règle de dégressivité peut donc être appliquée, sous réserve que **le contenant soit au final vide, propre et sec.**

Exemple :

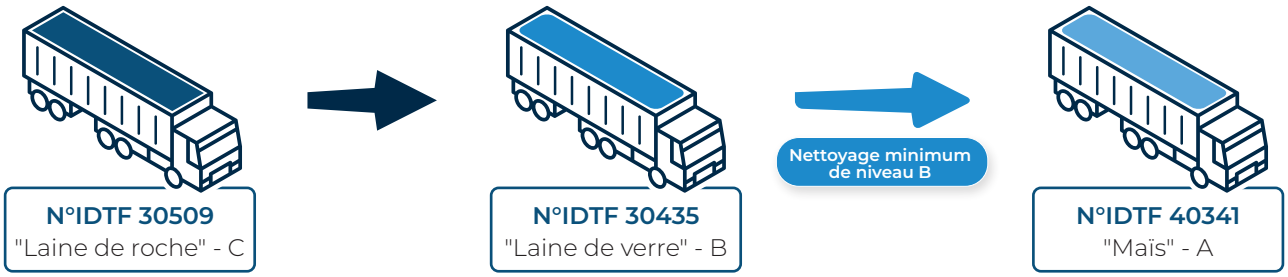

Particularité des nettoyages de niveau D

Un **danger biologique** prolifère avec le temps. La désinfection doit donc intervenir obligatoirement avant tout chargement de produit. Il n'y a pas de dégressivité possible.

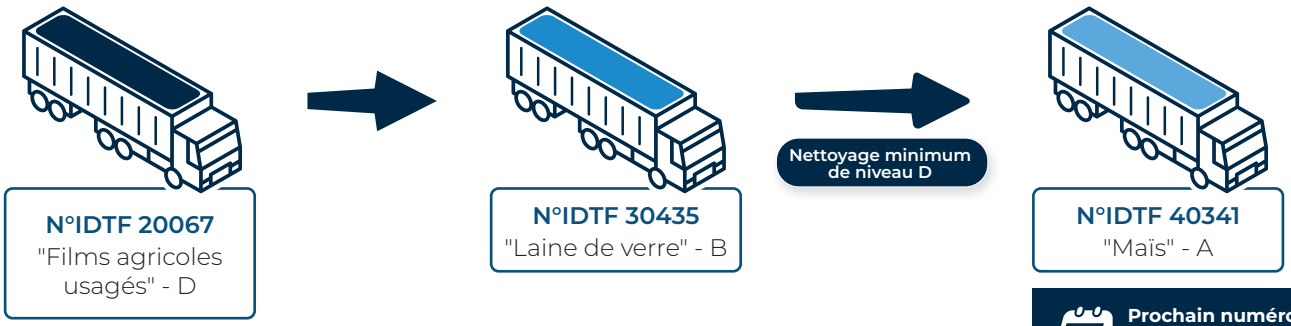

Prochain numéro : Nettoyage des contenants, partie 2

Focus - La lettre d'information des opérateurs de transport certifiés - Ce document est la propriété de Qualimat. Il peut être diffusé, sous réserve qu'il ne soit ni modifié ni adapté et que sa source soit indiquée de manière visible. Association Qualimat – 5 rue de la fontaine – 56500 Locminé – Tél : 0297427576 – Site internet : www.qualimat.org